

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article4316>



Airbus veut faire payer les droits de douane par les compagnies aériennes américaines



- Thématiques - Travail - Aéronautique -
Date de mise en ligne : mercredi 16 avril 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Pour Airbus, c'est à ses clients de payer les droits de douane pour ses avions et sous-ensembles exportés depuis l'Europe. L'avionneur européen indique toutefois chercher les moyens pour en atténuer l'impact.

L'Usine Nouvelle (site web) mercredi 16 avril 2025